

Regards d'Ambert

Avril 2023

Numéro 10

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• La vie - La ville - L'avenir •



BIEN VIEILLIR À AMBERT

Panorama des services
autour de la personne âgée

EAU POTABLE

5 gestes pour économiser
notre ressource

Page 3

BUDGET 2023

Des engagements
pour l'avenir

Pages 7-9

ANNUAIRE

Professionnels de santé
et numéros utiles

Page 14



Eau potable et voirie communale

- 5 gestes pour économiser l'eau potable
- Route de Viallis / Moulin du Lac

Dossier

- Bien vieillir à Ambert

Budget 2023

- Des engagements pour l'avenir
- Les lignes directrices
- Investissements 2023-2026

Aménagements

- Déconstruction de l'ancienne caserne
- Courts de tennis couverts

Nouveaux commerces

Les Actus

- OPAH-RU. Aides et conseils sur le logement
- Conseil des jeunes. Un 3^e mandat débute
- Soutien à l'achat d'un vélo à assistance

Professionnels de santé et numéros utiles

Expression des élus

Regards d'Ambert

Mairie d'Ambert - Service Communication

37, boulevard Henri IV - 63600 Ambert • Tél. : 04 73 82 07 60

Directeur de publication et responsable de la rédaction.

Guy Gorbinet, Maire d'Ambert

Rédaction, maquette et réalisation. Service communication avec le concours de la commission communication et des services municipaux

Photographies et illustrations. Mairie d'Ambert et archives

P16 : © Caroline Gogry / Thomas Braut / MC Livradois / Sancy Outdoor Production / Laetitia Roiron - Festival Ambert / 123rf.com / flaticon.com

Impression. Imprimerie Cavanat

Diffusion. La Poste - En ligne sur www.ville-ambert.fr

Tirage : 3.700 exemplaires • Dépôt légal : Déclaration globale annuelle

ISSN : 2650-6874



Retrouvez tous les numéros de Regards d'Ambert sur www.ville-ambert.fr



Regards d'Ambert est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement.



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Avec le changement d'heure, nous nous dirigeons vers des périodes riches en événements de toute nature (culturels, sportifs). Grâce à l'audace et à la compétence de nos associations, c'est une année singulière que nous allons connaître sur notre commune et sur notre territoire.

Toutes ces manifestations donnent une image positive, dynamique et en mouvement de notre région. « Ambert n'est pas une belle endormie. » Dès le mois de mai, la semaine du 10 au 14 sera particulière avec Ambert côté jardin, Les Vitrites qui Parlent et l'Ambertrail. Nos services techniques seront aux côtés des associations pour que ces événements soient pleinement réussis. L'extinction de l'éclairage perdurera. Par contre, nous nous adapterons en fonction des événements estivaux pour maintenir la sécurité des biens et des personnes.

Dans ce numéro, vous trouverez des pages sur le bien vieillir à Ambert avec un panorama de tous les services qui existent sur notre commune.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, l'ancienne caserne est en déconstruction, l'ensemble des travaux sera effectif fin avril 2023. Nous remercions les habitants de ce quartier pour leur compréhension mais nous sommes conscients des difficultés que cela leur occasionne. Dans un deuxième temps, l'OPHIS prendra possession de ce terrain pour la construction de 2 résidences (seniors et ADAPEI), nous en profiterons pour réaliser une ouverture, avec les pierres récupérées de l'ancienne tour, pour aller au jardin public Chabrier à partir de la rue Saint-Joseph.

Avec la crise énergétique, la problématique de l'eau est pour notre équipe une priorité majeure, nous allons débiter des travaux importants sur nos captages pour sécuriser notre ressource. Ces dernières semaines, grâce à nos excédents, nous avons pu aider deux syndicats des eaux du Sud du département qui étaient en difficulté. Je compte sur vous pour faire preuve de frugalité en matière d'eau. Des gestes simples peuvent nous permettre de limiter notre consommation.

Chères Ambertoises, chers Ambertois, même si la situation est compliquée avec, en particulier, une inflation importante, je vous souhaite de passer de beaux moments avec vos familles, vos amis et de profiter de notre magnifique territoire. ■

Guy GORBINET

Maire d'Ambert

Vice-président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez



GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

La persistance du déficit pluviométrique doit nous inciter à revoir nos usages non indispensables, pour préserver une ressource qui n'est pas inépuisable.

Depuis les restrictions de l'été 2022, la ressource en eau suscite des inquiétudes légitimes, au regard de pluies bien trop rares, que l'hiver, anormalement sec lui aussi, n'a pas totalement compensé.

Jusqu'alors, Ambert n'a pas connu la pénurie, plus problématique encore, de communes situées plus au Sud. Pour s'en prémunir et aborder le plus sereinement possible la prochaine période estivale, ce sont des efforts collectifs que chacun doit adopter dès aujourd'hui : quelques astuces simples* pour des économies durables.

À la maison, l'eau est majoritairement utilisée pour l'hygiène corporelle (39%). Pour le reste, on la consomme à :

- 20% pour la chasse d'eau des WC,
- 22% pour le lavage du linge et de la vaisselle,
- 6% pour la cuisine,
- 6% pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin,
- 1% seulement pour boire.



* Astuces à retrouver sur www.agirpourlatransition.ademe.fr

OPÉRATION DE SÉCURISATION POUR LA ROUTE DE VIAL LIS / MOULIN DU LAC

La route communale desservant les villages situés les plus à l'Ouest de notre commune a fait l'objet d'une stabilisation à l'automne 2022, sur une portion de voie entourée par des terrains en forte pente. Sous l'effet du passage des véhicules, des affaissements et effondrements partiels ont été constatés ces dernières années.

Avec l'accord des propriétaires des parcelles concernées, un enrochement suivi d'un remblaiement avec une pente plus douce ont été effectués côté ravin, pour stabiliser les

fondations de la route.

L'enrochement a été réalisé grâce à la récupération de blocs de pierre provenant de la parcelle située en surplomb de la route. Une proximité qui a facilité la réalisation de ce chantier et qui en a limité la durée. L'écoulement d'eaux pluviales, participant aussi à créer ces désordres, a été repris.

Une couche de finition puis le revêtement bitumineux seront réalisés avant l'été sur un peu plus de 2km de voirie. ■

COÛT DES TRAVAUX : 257.275€ TTC





1. CULTURE / ANIMATION

- **CINÉMA LA FAÇADE ET MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE VIALATTE.**
- **SAISONS ET PROPOSITIONS CULTURELLES.**
Ambert en Scène / Par-ci, Par-là
Moulin de Nouara / Centre culturel Le Bief
- **TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE ET DIVERS.**
- **DEUX MARCHÉS HEBDOMADAIRES.**



2. LOGEMENT ADAPTÉ

- **RÉNOVATION.** Le dispositif OPAH-RU accompagne l'adaptation du logement, notamment pour permettre le maintien à domicile (voir page 13),
- **OPHIS.** Le bailleur public a réhabilité la Résidence Henri IV et projette de nouveaux logements pour personnes en perte d'autonomie (voir page 10),
- **FONTAINE DE GOYE.** La Résidence réunit 17 logements pour personnes âgées autonomes,
- **COLOCATION.** À partir de septembre, la société CetteFamille proposera 9 chambres individuelles et des espaces communs,
- **2 EHPAD.** Plus de 160 places pour personnes âgées dépendantes.



BIEN VIEILLIR À AMBERT

AUTOUR DU BIEN VIEILLIR, PLUSIEURS STRUCTURES ET ORGANISMES SE COORDONNENT POUR ACCOMPAGNER LES SENIORS. DÉCOUVREZ LE RÉSEAU DES ACCOMPAGNEMENTS ET DISPOSITIFS, POUR LE MAINTIEN À DOMICILE OU DANS LES STRUCTURES ADAPTÉES.



GUICHET UNIQUE

LE CLIC LIVRADOIS-FOREZ.

Il intervient sur un territoire de 58 communes, dont Ambert, pour l'information et l'orientation des personnes retraitées.



3. SOINS ET SANTÉ

- **CENTRE HOSPITALIER,**
- **MÉDECINE DE VILLE,**
- **MAISON DE SANTÉ,**
- **SOINS À DOMICILE.**



4- MAINTIEN À DOMICILE

- **CIAS.** Portage de repas et télé-alarme,
- **AIDE À DOMICILE.** ADMR, APAMAR, CDM Interim,
- **SIAD LIVRADOIS FOREZ.** Service de soins infirmiers à domicile,
- **MOBILITÉS.** Cars Région, MobiPlus, transport à la demande, Bus des Montagnes.

UN FUTUR HABITAT INCLUSIF AVEC L'ADAPEI

Avec le SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale), l'ADAPEI favorise l'inclusion des personnes handicapées reconnues par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et vivant à domicile.

Le service a été créé en 1984 pour de jeunes adultes qui étaient en âge de quitter leur famille d'accueil et l'IME, pour intégrer le CAT (devenu l'ESAT) et un domicile individuel.

Aujourd'hui, le service accompagne de plus en plus de personnes âgées retraitées de l'ESAT, ou du milieu ordinaire. L'ADAPEI a ainsi décidé de créer un habitat inclusif, en partenariat avec la Ville, bâti par l'OPHIS sur l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers (voir page 10), avec ouverture à l'horizon 2025. Le but étant de « vivre ensemble, tout en étant chez soi ». En effet, chaque habitant aura son propre logement, mais pourra bénéficier d'activités collectives organisées par un(e) animateur(trice). La coordination des différents professionnels et l'accompagnement à la vie sociale seront assurés par le SAVS.

L'objectif est de leur permettre, malgré la perte d'autonomie, de rester dans leur logement et sur le territoire ambertois le plus longtemps possible. Ces personnes ont vécu toute leur vie à Ambert et leur inclusion est exemplaire. ■



ADAPEI 63

Centre Pedro Poutignat
Rue de la Calandre
Tél. : 04 73 82 50 65
territoireambert@adapei63.org

50

personnes de tous âges
(18 - 74 ans) suivies
par le SAVS.



Marc CUSSAC

Adjoint au Maire en charge de la Solidarité

"Ce dossier non-exhaustif montre la diversité des acteurs dans la prise en charge de nos aînés. C'est un ensemble de volontés fortes de chacun des partenaires. Professionnels, associations, bénévoles : tous concourent au soutien de cette période. Nos concitoyens peuvent compter sur ces personnes dont l'engagement est indéfectible. Je les remercie pour leur implication et leur bienveillance."

LE SIAD PROPOSE LE SOIN INFIRMIER À DOMICILE



Le SIAD recrute de nouveaux(elles) aide-soignant(e)s

Méconnu du grand public, le SIAD Livradois-Foréz joue un rôle essentiel pour le maintien à domicile. Association loi 1901 créée en 1984, elle gère deux services : le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et l'ESA (Équipe d'accompagnement spécialisée).

LE SSIAD, POUR QUI ET POUR QUOI ? Avec 73 places pour personnes âgées, il permet de préserver l'autonomie, éviter une hospitalisation, faciliter le retour à domicile, retarder un placement ou accompagner la fin de vie à domicile. C'est aussi un service qui soulage les aidants et l'entourage des personnes âgées.

QUELS SERVICES ? Soins d'hygiène, de prévention, de confort et d'accompagnement (aide au lever, coucher, toilette, habillage, soutien relationnel).

PAR QUI ? Les soins sont dispensés par des aides-soignants et/ou des aides médico-psychologiques. Les soins techniques sont réalisés par des infirmiers libéraux.

COMMENT ? Le SSIAD intervient sur prescription médicale. Après un premier contact, l'infirmière coordinatrice effectue une évaluation des besoins et de la dépendance. Elle propose une prise en charge individualisée et décide de l'admission.

QUAND ? Le service fonctionne 7j / 7 et intervient au minimum 3 fois par semaine et jusqu'à plusieurs fois par jour.

OÙ ? À domicile ou dans des lieux collectifs non médicalisés, le SSIAD intervient sur 56 communes. ■

25 aides-soignants AMP et AES

2 infirmières coordinatrices

1 responsable

2 assistantes de direction

2 ergothérapeutes

1 psychologue



SIAD LIVRADOIS-FOREZ

3 avenue du 11 Novembre
Tél. : 04 73 82 49 14 - Mail : siad-ambert@wanadoo.fr

Retrouvez les contacts de ces différentes structures en page 6



LE CLIC : GUICHET UNIQUE D'INFORMATION ET COORDINATION

SUR QUEL TERRITOIRE ? Sur les 58 communes de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (siège social à Ambert)

POUR QUI ? Personnes âgées retraitées, familles, professionnels : le CLIC propose un accueil, des conseils, une coordination des interventions des professionnels médico-sociaux, un accompagnement personnalisé et gratuit pour rechercher des solutions adaptées à votre situation. Les élus peuvent aussi faire appel à ses compétences face au vieillissement. Cela concerne l'aide à domicile, la perte d'autonomie, les loisirs, la prévention, le soutien psychologique, l'hébergement...

QUAND ? Après une demande (de la personne âgée, de son entourage, d'un professionnel...) et avec l'accord de la personne.

AVEC QUI ? Une équipe de professionnels formés aux besoins spécifiques des personnes âgées.

COMMENT ? Par un entretien au CLIC, ou au domicile de la personne âgée (sur rendez-vous).

DANS QUELLES SITUATIONS ? Mise en place d'aides à domicile, dégradation brutale de l'état de santé, installation de la dépendance, fatigue des aidants, isolement de la personne âgée, recherche d'hébergement temporaire ou définitif (ViaTrajectoire).

LE CLIC ORGANISE TOUTE L'ANNÉE :

Des actions de prévention santé, des conférences, des actions collectives, des actions pour l'aide au répit des aidants. ■

Accompagnement - Soutien - Répit - Maintien à Domicile
Réseau FEPem - APA - Caisses de retraite - Actions collectives
Prévention - Aides à domicile - Aidants



CLIC LIVRADOIS-FOREZ

36 boulevard Henri IV - Tél. : 04 73 82 96 67 - Mail : accueil@cliclivradoisforez.fr
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sans rdv
En dehors de ces horaires sur rdv.

Permanences délocalisées 1 fois par mois à Viverols (1^{er} mardi), Olliegues
(4^e vendredi), Cunlhat (1^{er} mercredi), Saint-Germain-l'Hem (1^{er} lundi)

CONTACTS UTILES

CINÉMA LA FAÇADE _ Tél. 04 73 82 98 53

MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE VIALATTE _ Tél. 04 73 82 79 85

AMBERT EN SCÈNE _ Tél. 06 19 75 05 77

SAISON CULTURELLE PAR-CI, PAR-LÀ _ Tél. 04 73 72 39 43

MOULIN DE NOUARA _ Tél. 04 73 82 75 50

CENTRE CULTUREL LE BIEF _ Tél. 04 73 82 16 59

DISPOSITIF OPAH-RU / URBANIS _ Tél. 04 73 90 00 08

OPHIS _ Tél. 04 73 41 16 16

FONTAINE DE GOYE _ Tél. 06 19 51 09 49

COLOCATION SENIORS _ Tél. 04 65 84 36 99

VIMAL CHABRIER _ Tél. 04 73 82 71 00

PRÉ BAYLE _ Tél. 04 73 82 73 82

CENTRE HOSPITALIER _ Tél. 04 73 82 73 82

MAISON DE SANTÉ _ (voir page 14)

CIAS _ Tél. 04 73 82 07 60 / 06 85 91 70 57

ADMR _ Tél. 04 73 82 46 15

APAMAR _ Tél. 04 73 43 76 96

CDM INTERIM _ Tél. 04 73 82 34 72

SIAD LIVRADOIS FOREZ _ Tél. 04 73 82 49 14

BERGER VOYAGES. _ Tél. 04 71 00 49 11

KÉOLIS LOISIRS ET VOYAGES. _ Tél. 04 87 73 72 74

MOBIPLUS _ Tél. 04 73 42 35 71

TRANSPORTS À LA DEMANDE ET BUS MONTAGNES _ Tél. 04 73 82 07 60 (CIAS)

AMBERT ACCUEIL ET LOISIRS

Les 140 adhérents, en majorité des femmes, n'ont pas le temps de s'ennuyer.

Un programme hebdomadaire propose chaque jour une activité différente.

Certaines ont poussé la porte de l'association pour l'activité randonnée ou jeux de carte, pour finalement se laisser tenter par la dentelle, le Scrabble® ou l'aquarelle. En plus de ce programme à la carte, des rendez-vous annuels multiplient les occasions de se retrouver : Bûche de Noël, galette des Rois, voyages (à Vichy le 24 mai et en Charente-Maritime du 24 au 30 septembre), repas de fin de saison (16 juin) et, pour les dentellières, des couviges. Depuis un demi-siècle, c'est d'abord le bouche à oreille qui permet à l'association de se faire connaître. Pour ses adhérents, Ambert accueil et loisirs répond à un besoin, celui de participer à une activité et, à travers celle-ci, faire de nouvelles rencontres et parfois rompre la solitude. ■



AMBERT ACCUEIL ET LOISIRS

Marie-Anne Tournèze : 06 16 38 30 94
Salle Jeanne Roiron - 41 boulevard Henri IV
Mail : 63600accueil@loisirs@gmail.com

NAGEZ FORME SANTÉ

Un cours de natation un peu particulier débute à la piscine Ambert Livradois Forez. Le Club nautique Ambert (CNA) propose le programme "Nagez forme santé".

Une activité encadrée par deux maîtres-nageurs du club, Estelle et Claudine, ouverte uniquement sur prescription médicale aux personnes concernées par une Affection longue durée (ALD), quel que soit leur âge. Sport santé recommandé pour développer ses capacités respiratoires, musculaires, résorber ses tensions et améliorer sa mobilité, la natation est prescrite pour les personnes en surcharge pondérale, atteintes de cancers ou de maladies respiratoires. Les séances se font dans l'un ou l'autre des bassins, avec l'objectif d'aller dans le grand bassin pour pratiquer les nages qui favoriseront l'étirement et l'alignement du corps.

Aquagym, aquabike, aquafitness : pour des activités aquatiques ouvertes à tous, retrouvez le programme de la piscine Ambert Livradois Forez. ■



PISCINE ET CLUB NAUTIQUE

449D route du Puy - Tél. 04 73 82 14 23
Mail : info.piscine@ambertlivradoisforez.fr



DES ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

Préparé par l'exécutif et approuvé par le conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une année donnée. Dans un contexte incertain, la Ville d'Ambert a adopté le 31 mars un budget maîtrisé pour l'année 2023.



2 QUESTIONS AU MAIRE

Comment caractériser ce budget 2023 ?

Guy Gorbinet : "Le budget 2023 a été conçu en tenant compte des évolutions conjoncturelles externes (inflation, hausse des tarifs de l'énergie, augmentation du point d'indice des fonctionnaires, etc.)"

Quels sont les efforts déjà réalisés par la collectivité pour maîtriser son budget ?

GG : "Ils ont porté sur une maîtrise des charges générales et des charges de personnel, tout en conservant le même niveau de service à la population. Nous poursuivons l'extinction de

l'éclairage public sur une partie de la nuit et nous remplaçons progressivement les systèmes d'éclairage énergivores par des dispositifs à LED pour l'éclairage urbain, les projecteurs du stade municipal ou dans la bulle de tennis.

L'isolation des bâtiments publics permet aussi de réaliser des économies d'énergie substantielles.

Dans le cadre du fleurissement de la Commune, nous accentuons notre virage vers des plantes moins gourmandes en eau. Rappelons que pour l'ensemble des espaces verts, terrains de sport ou massifs de fleurs, nous n'utilisons pas d'eau potable." ■

LES CHIFFRES-CLEFS



10.252.978€*

Section de fonctionnement



524.000€*

de hausse sur les prix de l'énergie



6.405.094€*

Section d'investissement

73,97% Taxe foncière sur les propriétés non bâties

42,08% Taxe foncière sur les propriétés bâties



10,69% Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Fiscalité directe locale
Taux inchangés en 2023

LE CONTEXTE

Un ralentissement mondial de la croissance sur fond d'inflation record

L'inflation a atteint en 2022 des sommets inédits depuis 40 ans. L'activité économique française aura été, en 2022, bien moins forte que prévu, en raison de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique qui en a découlé. L'inflation se diffuse depuis progressivement à l'ensemble des biens et services.

La Loi de Finances 2023

Face à l'impact de l'inflation sur les budgets des collectivités, l'État met en place un filet de sécurité centré sur les dépenses énergétiques et une compensation partielle sur les tarifs d'électricité.

La situation financière 2022 de la Ville

Un résultat plutôt satisfaisant malgré :
- Une inflation mesurée à 5%,
- Une reprise des déficits des budgets abattoir suite au transfert de compétence à Ambert Livradois Forez



Quand la Mairie perçoit 100€, d'où proviennent-ils ?

54€ Impôts et taxes

32€ Dotations de l'État, subventions et participations

8€ Produits des services municipaux (Multi-accueil, cantine, garderie, Ambert en Scène, régie du marché...)

5€ Revenus des immeubles (loyers...)

1€ Autres



LES LIGNES DIRECTRICES

L'objectif politique, dans une situation d'inflation maîtrisée et de dépenses énergétiques stables, est de préserver un autofinancement correct et favoriser l'épargne.

Ceci pour remplir plusieurs objectifs :

- Assurer la continuité des services,
- Permettre le remboursement de la dette et maîtriser son volume,
- Couvrir de nouveaux investissements (a minima le renouvellement phasé des équipements),
- Maîtriser l'endettement de la Commune et solliciter au maximum les partenaires financiers pour les nouveaux projets.

2023 s'annonce difficile, la Commune devra faire face à des évolutions conjoncturelles externes qui impacteront fortement les finances de la Collectivité, notamment une inflation minimale prévisionnelle à +4% en 2023, une explosion du prix de l'énergie et des charges de personnel qui augmentent mécaniquement.

La maîtrise des charges et la restriction du volume des dépenses s'imposeront donc. Une gestion active du patrimoine de la Commune est également en cours, consistant notamment à valoriser des bâtiments et terrains dont la collectivité ne se sert pas ou sur lesquels elle n'a pas de projet, en les vendant. ■

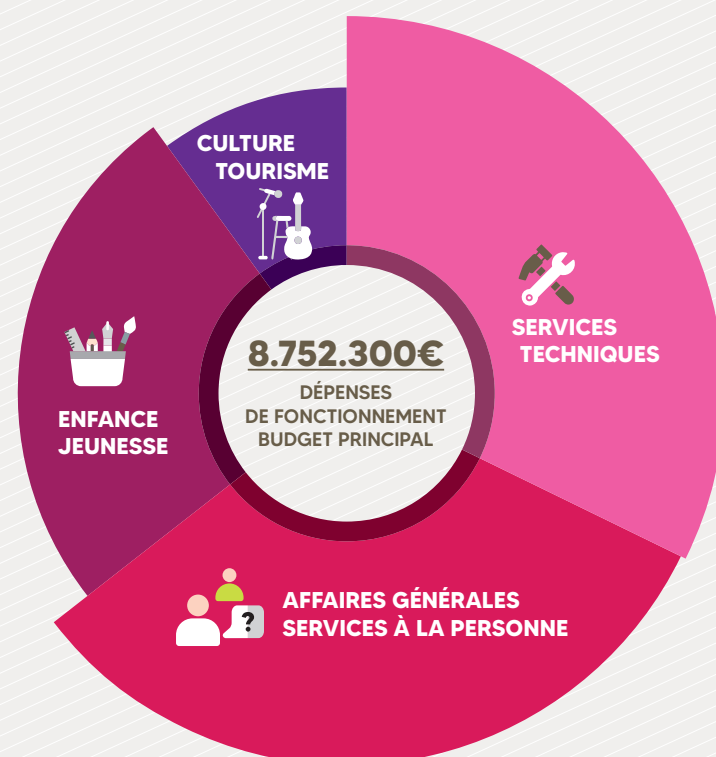
DOUBLE OBJECTIF À L'HORIZON 2026

À l'échéance de la fin du mandat, l'équipe municipale souhaite :

- **Préserver un autofinancement correct** afin notamment de garantir une capacité à couvrir de nouveaux investissements. En cela, la Commune souhaite viser un taux d'épargne brute (ou autofinancement) en 2026 supérieur ou égal à 8%,
- **Maîtriser l'endettement** Maintenir une capacité de désendettement de la Commune inférieure à 10 ans en 2026.

LE FONCTIONNEMENT

Quand la Mairie dépense 100€, où vont-ils ?



32,46€

SERVICES TECHNIQUES

- Bâtiments communaux
- Urbanisme
- Maîtrise d'œuvre
- Propreté
- Environnement
- Festivités
- Voirie
- Éclairage public
- Cimetière
- Stade

32,25€

AFFAIRES GÉNÉRALES SERVICES À LA POPULATION

- Administration
- Aide sociale
- Communication
- Politique centre-ville
- Police rurale
- Marchés
- Amortissement
- Versements aux partenaires (ALF, PNR...)
- Subventions aux associations

25,31€

ENFANCE-JEUNESSE

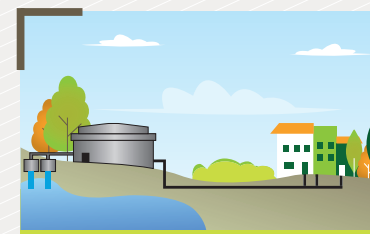
- Multi-accueil Pomme de Reinette
- École maternelle
- École Henri Pourrat
- Garderies
- Restauration scolaire
- Conseil des jeunes
- Forum jeunes

9,98€

CULTURE ET TOURISME

- Animations
- École de musique
- Ambert en scène
- Cinéma La Façade
- Passage Kim en Joong
- Base de loisirs
- Camping Les 3 Chênes

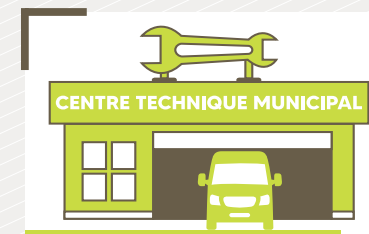
LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS D'ICI LA FIN DU MANDAT : 2023-2026



Réseau eau potable (budget annexe)

768.000€ TTC

En 2023 seront réalisés une sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, le renouvellement des filtres à l'intérieur des captages et la modernisation du réseau.



Création d'un garage mécanique

950.000€ TTC

Le garage assurant l'entretien du matériel roulant de la Commune fait l'objet d'une démolition, au même titre que l'ancienne caserne des pompiers. La création de nouveaux ateliers est programmée sur le site du service Environnement.



Réaménagement du quartier des Chazeaux

1.360.000€ TTC

L'opération, qui verra se côtoyer aménagement de l'espace public et rénovations immobilières, permettra de donner un nouveau visage à ce quartier du cœur de ville.



Voirie urbaine et rurale

2.900.000€ TTC

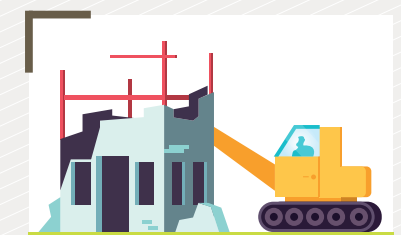
Entretien du réseau de voirie communale et reprise des réseaux d'eaux pluviales.



Création d'une piste d'athlétisme et d'un terrain de rugby

3.882.000€ TTC

L'opération va réunir les équipements sportifs autour du CORAL et libérer une surface d'1 ha pour le développement des entreprises de la ZI La Masse.



Ancienne caserne / Résidence OPHIS

312.000€ TTC

La déconstruction de l'ancienne caserne des pompiers et du garage mécanique va libérer une emprise au sol permettant à l'OPHIS de créer une résidence seniors et une résidence pour adultes en situation de handicap, avec l'ADAPEI (voir page 10).



GLOSSAIRE : COMPRENDRE UN BUDGET

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES.

De manière générale, la majorité des dépenses et des recettes d'une collectivité est retracée dans son budget principal. Cependant, lorsqu'elles correspondent à des activités spécifiques, elles peuvent être présentées à part, au sein d'un budget annexe : c'est le cas pour la régie de chaleur, la régie du cinéma, l'eau et l'assainissement.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF).

Elle représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT.

Cet indicateur répond à la question : en combien d'années une collectivité peut-elle théoriquement rembourser sa dette ? Ce ratio entre l'épargne nette et la dette est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB).

Il a pour objet de préparer l'examen du budget en donnant aux membres du Conseil municipal les informations qui leur permettront d'exercer leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget. À Ambert, il a eu lieu le 3 mars dernier.

ENCOURS DE LA DETTE.

Il représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts souscrits par la collectivité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT.

Elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante de la Commune, celles qui reviennent chaque année.

SECTION D'INVESTISSEMENT.

Elle est celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Lorsqu'une collectivité souhaite réaliser des dépenses nouvelles d'investissement (nouvel équipement, acquisitions diverses...), elle peut les financer soit en obtenant des subventions d'équipement, soit en faisant appel à l'emprunt, soit en ayant recours à l'autofinancement. ■

DÉCONSTRUIRE POUR DÉVELOPPER DES LOGEMENTS ADAPTÉS



Photos au 21-03-2023

EN CHIFFRES

35

logements devraient, à terme, sortir de terre, au total des deux projets portés par l'ADAPEI et l'OPHIS.

La déconstruction de l'ancienne caserne des pompiers et de l'atelier mécanique attenant est entrée dans sa phase opérationnelle depuis février, au carrefour des rues des Allées et Saint-Joseph.

L'emprise au sol qui sera ainsi libérée permettra de créer, à deux pas du jardin public et des commodités du centre-ville, des logements adaptés au vieillissement et au handicap. La Ville d'Ambert et l'OPHIS du Puy-de-Dôme ont signé, en mai 2022, une convention de partenariat visant à préciser les modalités de réalisation d'un projet de 25 logements locatifs baptisés Lodges, pour Logements des générations seniors, en lieu et place de l'ancienne caserne. Il s'agira d'appartements neufs, avec accès PMR, adaptés à la perte d'autonomie, qui permettront un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Parallèlement, l'ADAPEI a confirmé son intention de porter un habitat inclusif pour des adultes en situation de handicap, suffisamment autonomes pour habiter seuls leur logement, mais ayant besoin d'un accompagnement. ■

COÛT DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

- 259 795€ HT
- FONDS FRICHES (80%) ET COMMUNE (20%)



CHARPENTE RENFORCÉE POUR LES COURTS DE TENNIS COUVERTS



Depuis le début de l'année, le Tennis club Ambert Livradois a pu retrouver l'utilisation normale des deux courts couverts, après une année de fermeture contrainte par des travaux de consolidation de la charpente en bois.

Les infiltrations d'eau et les dégâts provoqués sur la structure de la charpente avaient provoqué, début 2022, une fermeture urgente du bâtiment au public.

Dès lors, une étude sur la consolidation à opérer a été diligentée, suivie d'une découpe de la base des poteaux, leur remplacement par du bois sain, une jonction avec le reste de la structure et l'habillage des pieds avec un capotage qui assurera l'étanchéité. À l'intérieur, des contreventements ont été ajoutés pour renforcer la charpente.

Un renouvellement de l'éclairage intérieur viendra compléter cette opération : le passage en LED permettra de réduire significativement la consommation. ■



COÛT DES TRAVAUX

- RÉFECTION CHARPENTE : 127.428,36€ TTC
- CHANGEMENT ÉCLAIRAGES : 50.956,94€ TTC

FINANCEMENT DE L'ÉTAT

- DSIL : 36.000€
- DETR : 36.000€



LES P'TITS LOUPS

Enseigne bien connue dans l'univers du prêt-à-porter pour les enfants et les adolescents, Les P'tits Loups continuent d'écrire leur histoire à Ambert. La suite de l'aventure sera menée par Lysiane Moneron, suite au départ en retraite de l'ancienne propriétaire du magasin. Depuis le 4 mars, l'espace commercial lumineux du quartier Saint-Pierre propose une gamme étoffée de prêt-à-porter, entre 0 mois et 16 ans. Des accessoires de puériculture viennent compléter cette offre. Parents et enfants retrouveront les marques telles que Petit Bateau, Le Temps des Cerises, Levis, Kaporal et bien d'autres.

Après avoir travaillé dans le commerce à Clermont-Ferrand, Lysiane a fait le choix de revenir à Ambert, sa ville d'origine, pour poursuivre son activité professionnelle. ■

Les P'tits Loups

22 rue Saint-Pierre

Ouverture du mardi au samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Facebook et Instagram : "Les P'tits Loups"



NATURAL CHILL

En provenance de Haute Savoie, Caroline et Simon ont emporté, dans leur voyage vers l'Auvergne, le concept d'un magasin faisant la part belle aux produits issus du chanvre et du CBD (abréviation de cannabidiol), un composé naturellement présent dans la plante. À la différence du THC (tétrahydrocannabinol), le CBD est une substance non addictive qui, depuis une décision du Conseil d'État en novembre 2022, est autorisée à la vente et à la consommation dans l'Hexagone. Depuis quelques années, les boutiques fleurissent pour promouvoir les propriétés

décontractantes et relaxantes associées au CBD : des bienfaits face au stress, à l'anxiété et aux douleurs.

Natural Chill, qui occupe depuis le 16 mars une grande vitrine de la rue de la République, propose des huiles, infusions, compléments alimentaires, cosmétiques, fleurs de chanvre et même confiseries. Une gamme de sacs à base de chanvre est aussi proposée, qui sera prochainement complétée par un rayon textile. Cette ouverture à Ambert fait suite à une première création d'un Natural Chill à Annecy, depuis janvier 2018. ■

Natural Chill

13 rue de la République

Mail : contact@naturalchill.fr

www.naturalchill.fr

Facebook : Natural Chill Ambert



MATHILIE BIO

Portés par l'envie d'une reconversion professionnelle et l'opportunité de changer de région, Maud et Thierry Lièvre ont ouvert l'enseigne Mathilie Bio depuis le 17 novembre 2022. Les consommateurs retrouvent la majorité des produits et des marques proposés par les anciens gérants, mais avec un choix élargi de références. On y retrouve ainsi de l'épicerie, des fruits et légumes, des produits d'hygiène, un petit rayon bébé ou encore des compléments alimentaires. Le tout en bio, bien entendu. Le développement d'un rayon réunissant des produits locaux est aussi envisagé.

La gamme des produits en vrac, proposée pour l'alimentaire comme pour les produits d'hygiène et d'entretien de la maison, pourrait être élargie. Ce mode de distribution permet d'éliminer les contenants et emballages à usage unique, contribuant ainsi à limiter les déchets et leur impact. Les produits sans gluten et sans lactose feront le bonheur des consommateurs concernés par ces intolérances. Enfin, Maud et Thierry se tiennent à la disposition des clients pour des demandes particulières, en commandant des références spécifiques, lorsque cela est possible. ■

Mathilie Bio

17 boulevard Sully - Tél. : 04 73 95 51 10

Ouverture du mardi au vendredi 8h – 12h30

et 14h30 – 19h / samedi 8h30 – 12h30

Mail : mathiliebio@gmail.com

www.mathiliebio.fr



VILLES ET VILLAGES FLEURIS AMBERT CONSERVE 3 FLEURS

En juin 2022, le jury des Villes et Villages Fleuris (VVF) auditionnait notre commune labellisée 3 Fleurs, au cours d'une découverte des dernières réalisations et espaces incontournables.

Les appréciations du jury ont permis à Ambert de maintenir son classement ! Une belle récompense, notamment pour les agents du service Environnement.

Verger communal



Jardin public Chabrier



Bois de Boulogne



Sentier des papetiers



Parmi les critères incontournables du label VVF figure la présence du végétal tout au long de l'année.

Saviez-vous qu'Ambert dispose, en libre accès, de plusieurs espaces naturels, en centre-ville ou à quelques kilomètres ?

Et si vous profitez du printemps pour les découvrir ? Le plan de végétalisation, disponible en mairie, vous aidera à vous repérer !



JARDINS FAMILIAUX. DES PARCELLES DISPONIBLES

La Ville a pris le relais de l'association "Les Jardins Nature" pour la gestion d'une quarantaine de parcelles louée aux particuliers, contre un loyer fixé à 0,25€ par mètre carré et par an. Pour plus d'informations sur les parcelles disponibles, contactez la Mairie d'Ambert.



Tél : 04 73 82 07 60
Mail : accueilmairie@ville-ambert.fr



NE JETEZ PAS VOS LINGETTES DANS LES TOILETTES !

L'usage des lingettes désinfectantes est monnaie courante à domicile pour l'entretien des différentes surfaces de la maison. Mais ces déchets ne sont pas toujours correctement triés et finissent parfois dans vos toilettes. Les réseaux d'eaux usées sont pourtant incapables de digérer ces déchets, y compris ceux portant la mention "biodégradables". Et les interventions des services Techniques sont fréquentes pour retirer les bouchons formés par l'accumulation de déchets accrochés aux parois.

Certains déchets doivent impérativement prendre le chemin de la poubelle verte, dans un sac plastique fermé et résistant :

- les lingettes désinfectantes, les serviettes hygiéniques et tampons,
- les disques démaquillants,
- les masques et les mouchoirs,
- les cotons-tiges, etc.

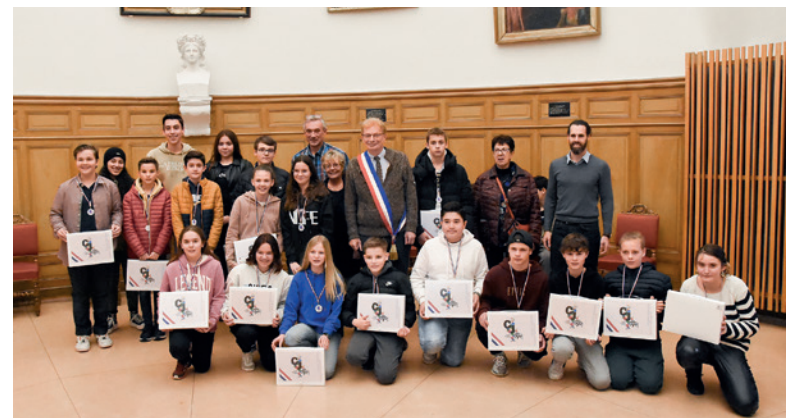
Vous pouvez également vous tourner vers les produits d'hygiène ou ménagers réutilisables, lavables en machine, achetés ou faits maison ! ■

CONSEIL DES JEUNES. UNE 3^E ÉQUIPE DANS L'AVENTURE

L'histoire du Conseil des jeunes d'Ambert se poursuit avec la constitution d'une nouvelle équipe et le début d'un troisième mandat qui s'étalera de 2023 à 2025.

18 nouveaux jeunes conseillers ont été élus par leurs camarades dans les deux collèges puis reçus en mairie, le 14 décembre dernier, pour marquer leur prise de fonction en tant que représentants de la jeunesse.

Bienvenue à eux dans cette nouvelle aventure ! ■



SOUTIEN À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Depuis le 5 décembre 2022, une aide financière est proposée aux habitants du territoire pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. La Communauté de communes Ambert Livradois Forez souhaite ainsi accompagner les usagers des routes vers des changements de modes de déplacement pour les trajets du quotidien.

Ce dispositif s'adresse à des personnes dont la résidence principale est située sur l'une des 58 communes du territoire. Il est limité à une attribution par foyer fiscal et cumule avec un autre dispositif d'aide porté par une collectivité locale et celle de l'État. Cette aide est applicable pour l'achat d'un VAE neuf ou d'occasion, auprès d'un commerçant implanté sur le territoire.

Le montant de l'aide est fixé à 150€ ou 300€ en fonction du revenu fiscal du foyer. ■



RENDEZ-VOUS SUR WWW.AMBERTLIVRADOISFOREZ.FR
POUR TÉLÉCHARGER LE RÈGLEMENT ET LE FORMULAIRE DE DEMANDE



300€

C'est le montant maximum
de l'aide accordée
pour l'achat d'un VAE !

OPAH-RU. AIDE FINANCIÈRE ET CONSEILS TECHNIQUES POUR L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS PRIVÉS

La Commune s'est engagée, aux côtés de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), dans une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU).

L'objectif est d'aider à améliorer les logements privés en attribuant, sous certaines conditions, des aides financières ainsi que des conseils techniques et un accompagnement administratif gratuit aux propriétaires occupants et bailleurs.

Les principaux travaux aidés concernent :

- les économies d'énergies (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation, etc.),
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un fauteuil monte-escalier, etc.),
- les ravalements de façades,
- les réhabilitations globales.

Certaines conditions sont cependant requises pour prétendre aux aides, notamment :

- Le logement doit être construit depuis plus de 15 ans,
- Les travaux ne doivent pas être démarrés avant la constitution du dossier de demande de subvention,
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (ceux-ci doivent être qualifiés RGE pour les travaux d'économies d'énergie).

En dehors du centre-ville, la commune est couverte par un autre dispositif porté par le Département du Puy-de-Dôme. Les propriétaires concernés peuvent se renseigner auprès de Renov'Action 63 au 04 73 42 30 70. ■



URBANIS, OPÉRATEUR RETENU PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR MENER CETTE OPÉRATION, SE TIENT À VOTRE DISPOSITION LORS DE PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS :

1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois - De 10h à 13h
3 rue de Goye - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 90 00 08 / Mail : mieuxhabiter.alf@urbanis.fr

EXEMPLES D'OPÉRATIONS POUR DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE

REMPLACEMENT D'UNE BAIGNOIRE
PAR UNE DOUCHE

4.494€ coût des travaux TTC

4.070€ montant total des aides

424€ de reste à charge pour le propriétaire

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE À GRANULÉS
ET ISOLATION DES MURS PAR L'INTÉRIEUR

26.953€ coût des travaux TTC

18.825€ montant total des aides

8.128€ de reste à charge pour le propriétaire

PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA COMMUNE ET NUMÉROS UTILES



MAISON DE SANTÉ "PHILIPPE L'HÉRITIER"

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr BUI Marie-Claire _____ 04 15 60 01 57
 Dr DUGAY Marlène _____ 04 15 60 01 57
 Dr EMILIE Hervais _____ 04 73 82 33 34
 Dr VORILHON François _____ 04 15 60 01 57

CABINET DE SAGE-FEMME

GRANGEMAR Stéphanie et MOREAU Tatiana
 _____ 09 83 03 36 09 / 07 61 74 07 06

CABINET INFIRMIER CHABRIER

BRUNET Agnès, GRANGEMAR Stéphanie,
 ALLEPUZ Fanny _____ 04 73 82 30 86

CABINET INFIRMIER LIVRAOIS-FOREZ

AUFRAY Béatrice, BORDEL Jérôme,
 ESCURAT Julien, MOULY Christine, PILLER
 Myriam, PERRIN Caroline _____ 04 73 82 16 57

CHIRURGIEN UROLOGUE

Dr GUANDALINO Marlène _____ 04 71 09 88 38

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE

Dr MILLERIOUX Stéphane _____ 04 71 09 88 49

CHIRURGIEN VASCULAIRE ET DERMATOLOGIE

Dr MUNTEANU Bogdan _____ 04 71 09 88 45

INFIRMIÈRES ASALÉE

PILLER Myriam, PERRIN Caroline

LABORATOIRE GEN BIO

_____ 04 73 82 47 65

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr CHUFFART Alexandre
 (CH Ambert) _____ 04 73 82 73 93
 Dr FARGE Brigitte _____ 04 73 82 27 35
 Dr HEMERET Antoine _____ 04 73 95 51 02

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

CHARTOIRE Julien _____ 07 85 69 76 55
 DA SILVA TEIXEIRA Diogo _____ 04 73 95 00 89
 DELOUIS-BAZINET Emmanuel _____ 04 73 82 04 23
 DELOUIS-BAZINET Christelle _____ 04 73 82 04 23
 DUSSERT Philippe _____ 04 73 95 96 95
 ESTRADE Aurélie _____ 04 73 82 23 16
 LAUNAS Roland _____ 04 73 82 94 62
 SABLON Maëva _____ 04 73 82 04 23
 VAN DE SANDE Rosemarie _____ 09 83 89 21 01
 WAJNBERG Emma _____ 04 73 95 00 89

OSTÉOPATHES

DELORD Dominique _____ 06 59 79 48 38
 DUSSERT Jean-Élie _____ 06 09 67 10 66
 GERMAIN Laurent _____ 04 73 72 66 96
 OLIVEIRA Aurélie _____ 04 73 72 66 96
 OMERIN-VARGUES Marie-Agnès _____ 06 43 15 17 93
 QUESNE Marie _____ 06 59 79 48 38
 RODOLFO Armelle _____ 04 73 82 68 38

OPHTALMOLOGISTES

Docteurs BERQUET _____ 04 73 82 01 33

ORTHOPHONISTES

DEFOSSE-DUCHENE Ingrid _____ 04 73 72 59 73
 JARRAFOUX Béatrice _____ 06 84 45 55 32

ORTHOPTISTE

PERNY Emmanuelle _____ 04 73 82 32 17

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr BOUDON Jérémie _____ 04 73 82 20 31
 Dr BOURDEAU Agnès _____ 04 73 82 10 16
 Dr CAIN Jean _____ 04 73 82 18 94
 Dr CELLE Florian _____ 04 73 82 95 69
 Dr GARNIER Nelly _____ 09 84 32 08 77
 Dr LEGRAND Barbara _____ 04 73 82 90 44
 Dr MENDEZ Adeline _____ 09 84 32 08 77
 Dr NOURRISSON David _____ 04 73 82 94 98
 Dr VORILHON Henry _____ 04 73 82 30 68

AMBULANCES

Ambert Ambulances - Delayre _____ 04 73 82 34 41
 Ambulances du Livradois-Forez _____ 04 73 82 49 12
 Taxi Missonnier _____ 04 73 82 42 34

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

COLLY Marion _____ 04 73 53 99 93

PODOLOGUES

GRAPIN Cédric _____ 04 73 82 23 16
 SAUVADET Céline _____ 04 73 53 25 76

CARDIOLOGUE

Dr PODOLAK Christine _____ 04 73 82 69 01

PSYCHOMOTRICIENNE

JARROUX Lucie _____ 06 59 81 87 06

PÉDIATRES

Drs BOREL, BRUNEL
 et LORIETTE (CH Ambert) _____ 04 73 82 73 92

GYNÉCOLOGUES

Drs ALBAUT Maël et KOUNTOURIS Apostolos
 (CH Ambert) _____ 04 73 82 73 92

PSYCHOLOGUES

MATHEVON Maryline _____ 06 22 46 29 91
 PIALOUX Laurianne _____ 07 64 08 96 58

PHARMACIES

Pharmacie du Livradois _____ 04 73 82 00 21
 Pharmacie du Parc _____ 04 73 82 04 96
 Pharmacie Imberdis _____ 04 73 82 36 71

MÉDIATION SANTÉ

Infirmière _____ 04 73 82 73 85 / 06 46 87 76 44

AUTRES NUMÉROS UTILES

Appel d'urgence européen _____ 112
 CPAM - Assurance maladie _____ 36 46
 Centre anti-poison _____ 04 72 11 69 11
 Centre de protection
 maternelle et infantile _____ 04 73 82 55 20
 Centre hospitalier _____ 04 73 82 73 82
 Permanence d'accès aux soins
 de santé (CH Ambert) _____ 06 11 78 46 76
 Pharmacie de garde _____ 32 37
 Pompiers _____ 18
 SAMU _____ 15
 Registre canicule
 et grand froid (CLIC) _____ 04 73 82 96 67

Groupe "Pour Ambert en Livradois-Forez"

Le vote du budget primitif principal et le vote des budgets annexes 2023 ont été validés lors du conseil municipal du 31 mars 2023 par une large majorité. La situation financière 2022 de la ville se caractérise par un résultat 2022 plutôt satisfaisant malgré une inflation et une reprise des déficits de l'abattoir suite au transfert de la compétence à Ambert Livradois Forez.

Avec une augmentation des bases de 7,1 % sur la taxe foncière pour 2023, la majorité communale a décidé de maintenir les taux communaux pour ne pas impacter davantage le pouvoir d'achat de nos concitoyens. En 2023 la commune devra faire face à des évolutions conjoncturelles externes qui impacteront les finances de la collectivité. Malgré ce contexte financier national exceptionnel et inédit depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'équipe municipale souhaite préserver un autofinancement correct afin de garantir une capacité de la commune à couvrir de nouveaux investissements et à maîtriser l'endettement. Dans les prochaines semaines, la Maison de Santé, le laboratoire d'analyse seront inaugurés. Nous en profiterons pour nommer « Simone Veil », la place publique qui se trouve devant ces 2 bâtiments.

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux, la ville a soutenu l'hôpital en réhabilitant le R+2 de la cité administrative. Les étudiants de l'Institut de formation des Aides-soignants seront dans des locaux fonctionnels et modernes, l'inauguration de cette structure aura lieu en juin.

En mon nom et au nom du groupe « Pour Ambert en Livradois-Forez » je vous souhaite un bel été. ■

Guy GORBINET et son équipe

Groupe "Ambert Action Avenir"

Ce n'est pas moi c'est l'autre.... au bout du compte les impôts des Ambertois vont être revus à la hausse, notamment avec une augmentation des bases fiscales de 7,1% sachez que notre groupe s'est prononcé pour une baisse de l'impôt communal.

Aujourd'hui la question n'est pas de savoir qui augmente l'impôt.. non ! Aujourd'hui la priorité est de faire en sorte que l'impôt n'augmente pas ! C'est pour cette raison que la majorité municipale aurait dû avoir l'ambition de baisser la fiscalité car augmenter la pression fiscale est malvenue en ces temps si compliqués, sachant que les objectifs en terme d'investissements que s'est fixée la majorité municipale n'auraient pas été remis en question par cette diminution de l'impôt.

Vous le voyez que ce soit à Ambert ou sur notre communauté de communes du Livradois Forez, c'est bien ensemble, collectivement, que nous pourrions surmonter les enjeux du futur. Comment imaginer surmonter les crises climatiques, sociales, sociétales, énergétiques individuellement ? Bien sûr tout ne sera pas simple. Il va falloir se mobiliser, changer, évoluer et s'adapter. Je suis confiant car les habitants, les industriels et artisans, les commerçants, les associations et bénévoles sont la force du territoire Ambert Livradois Forez ! ■

Philippe PINTON, Vincent MIOLANE, Aurélie PASCAL,

Groupe "Demain... Ensemble pour Ambert"

Pourquoi nous n'avons pas voté le budget 2023 ? Sans rentrer dans des détails trop techniques, il est important pour nous de faire un peu de pédagogie sur ce choix.

Le Maire nous présente un budget avec des notes de synthèses, sans la moindre maquette financière pourtant réglementaire... on croit rêver. Il s'agit tout de même du budget municipal, qui a pour objectif de s'occuper de la vie quotidienne des ambertois. On peut donc estimer légitime que l'on donne aux élus des documents de travail transparents et précis.

Par exemple : les dépenses à caractère générale sont de 2 397 610 €. On nous précise sur cette dépense, uniquement celle de l'énergie, à hauteur de 849 560 euros. Très bien, mais aucune réponse sur les autres dépenses, soit 1 548 050 € dont nous n'avons aucune information et ça c'est un vrai problème.

Autre exemple : 5 ETP en moins, le maire a tenté de nous expliquer que c'était des temps partiels demandés par des agents, mais on a beau calculer, le compte n'y est pas. Contractuel non renouvelé ? Départ à la retraite non remplacé ? Mystère.

Et enfin sur les subventions aux associations, pour une fois que l'on réunit une commission toutes les subventions ne sont pas discutées. Le maire ne présente pas celles qu'il souhaite baisser. Pourquoi ?

Mais tout cela révèle, qu'un budget encore mal maîtrisé conduit à la dégradation des services à la population : fermetures inopinées de l'état civil, des routes de plus en plus délabrées, les villages oubliés, de l'eau encore plus chère et des associations mal accompagnées. ■

Véronique FAUCHER, David BOST, Yvette BOUDESSEUL

Groupe "Ambert Ensemble Autrement"

Pour faire suite à l'article « Très chers impôts locaux », Regards d'Ambert n° 9.

À l'heure où notre pays connaît une inflation galopante depuis un an, nous proposons sans relâche de maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement de la commune pour accroître son autofinancement et pouvoir investir dans de meilleures conditions. Gérer c'est anticiper ! Malheureusement, il n'en est rien ! Après une majoration de +3,4% et la hausse du taux de la taxe foncière de 40,08% à 42,08% en 2022, la revalorisation des bases fiscales prévue lors de l'adoption de la loi de finances de +7,1% va se traduire par une hausse significative de la pression fiscale supportée par les Ambertoises et les Ambertois. Une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement aurait pu conduire à redonner du pouvoir d'achat, via une baisse des taux d'imposition, aux contribuables propriétaires, qui sont seuls à payer la taxe foncière depuis la suppression de la taxe d'habitation. La Banque de France anticipe une inflation de +6% pour 2023 et le montant des impôts locaux risque d'augmenter dans les mêmes proportions l'année prochaine. Avec le relèvement du tarif de l'eau potable et celui de l'assainissement prévu en 2024, le refus de l'exécutif de revoir à la baisse le taux de la taxe foncière contribue à renforcer cette spirale de hausse généralisée des prix. Le montant des impôts locaux augmente plus rapidement que l'évolution des revenus des ménages créant un ressenti de déclassement et d'appauvrissement. ■

Michel BEAULATON, Christine SAUVADE



Sortir!

VOS PROCHAINS GRANDS RENDEZ-VOUS À AMBERT

SAM. 6 MAI

LES FILLS MONKEY

Concert - Humour
Ambert en Scène

* Billetterie sur www.ville-ambert.fr



VEN. 9 JUIN

GUS ILLUSIONNISTE

Illusion - Humour - Manipulation
Ambert en Scène

* Billetterie sur www.ville-ambert.fr



20 > 22 JUILLET

WORLD FESTIVAL AMBERT

Zaoui, Petit Biscuit, Franz
Ferdinand, Adé, Skip The Use, Jain,
Matmatah, Naâman, Martin Solveig.
* www.festival-ambert.fr



12 > 14 MAI

LES VITRINES QUI PARLENT

Venez danser et faites vibrer
les vitrines du centre-ville !

* www.lebief.org

10 > 14 MAI

AMBERT CÔTÉ JARDIN

Marché aux plantes
et accessoire de jardin,
animations, projection

Jeudi 11 mai, après le marché, venez
pique-niquer dans le jardin public !



24 ET 25 JUIN

RAND'Auvergne

La course plaisir !

Nouveauté : catégorie Équipe de 3 pilotes
* www.randauvergne.com



5 ET 6 AOÛT

FOURMOFOLIES

Convivialité, gastronomie,
découvertes autour de notre AOP
* www.fourme-ambert.com

2 ET 3 SEPT.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRIAL À VERTOLAYE

Deux journées avec
la crème du trial mondial

Jeudi 31 août, démonstrations
sur le marché d'Ambert
* www.trialgpvertolaye.com

28 JUIN > 2 JUILLET

CYCLO LES COPAINS

Classiques, itinérantes et
Ultr'Arverne

* www.cyclolescopains.fr



23 SEPT.

VTT ENDURO DES BUSES

6 spéciales chronométrées

Buvette et concert à la Base de loisirs
* www.ambertvtt.fr

DIM. 14 MAI

AMBERTRAIL

13, 21 ou 41km en courant

Marche nordique et randonnée

Nouveauté : navettes en train touristique
jusqu'aux départs de Marsac

* www.ambertrail.fr

JUILLET > AOÛT

MERCREDIS EN ÉVENTAIL

Tous les mercredis, une découverte
culturelle gratuite dans le jardin
public

* www.ville-ambert.fr

12 > 14 OCT.

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Accueillie par la Ligue Auvergne
et l'ASA Livradois-Forez

* www.ffa.org